Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

En exercice	23
Présents	21
Votants	23
dont Pouvoirs	02

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints: Mercet Sophie, Seifert Christophe, Meylan

Pierre, Personnaz Rosa, Eudes Thibaut,

MM les Conseillers: Laks Nathalie, Laks Nicolas, Saint-Pierre Aude, Aragon Frédéric, Vilmint Guillemette, Pérou Sylvain, Blanc Anne, Arhuero Christophe, Roy Céline, Personnaz Jérôme, Roy Vincent, Manganelli Stéphanie, Baud Sébastien, Tugler-Rossi Sophie, Liévin Christian,

Pouvoirs: Casabianca S. donné à Roy V., Aragon M. donné à

Meylan P.

A été nommé secrétaire : F. Aragon

RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Suite au départ de la Directrice générale des services et dans l'optique de son remplacement, il vous est proposé de créer un poste d'attaché principal à compter du 1^{er} juillet 2020 et de supprimer le poste d'attaché à compter du 1^{er} juillet.

Par ailleurs, suite à la publication de la liste d'aptitude 2020 pour la promotion interne, le responsable des services techniques est promu technicien. Aussi, il convient de créer un poste de technicien et de supprimer le poste d'agent de maitrise principal. Il vous est proposé que cette décision soit rétroactive à compter du 1^{er} juin 2020, date de son inscription sur liste d'aptitude.

Aussi,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Envoyé en préfecture le 26/06/2020

Reçu en préfecture le 26/06/2020

Affiché le

ID: 074-217400316-20200625-D2020_38-DE

N° 2020-38

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité de :

- CREER un poste permanent d'attaché principal à compter du 1^{er} juillet et de supprimer un poste d'attaché à compter du 1^{er} juillet 2020
- CREER un poste permanent de technicien et de supprimer un poste d'agent de maitrise principal, rétroactivement au 1^{er} juin 2020
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document lié à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOU

Certifié exécutoire, A Beaumont, le Le Maire,

Envoyé en préfecture le 26/06/2020

Reçu en préfecture le 26/06/2020

Affiché le

Affiché le ID : 074-217400316-20200625-D2020_38-DE

Annexe : Tableau des effectifs mis à jour au

Emplois	Grade	Nb ouvert	Pourvu	Vacant	Temps
		ADMINISTR	RATIF		
DGS	Attaché	1	1	Vacant et poste à supprimer le 1/07/2020	100 %
DGS	Attaché principal	1	0	A compter du 01/07/2020	100%
Urbanisme et marchés publics	Attaché principal	1	1	à compter du 01/09/2019	100%
Comptabilité – RH	Adjoint administratif	1	1		100%
Accueil	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	1		100%
Bibliothèque	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1 à compter du 1 ^{er} janvier 2020	1 à compter du 1 ^{er} janvier 2020		100%
Total Administratif		6	5	0	
		TECHNIQ	JE		
Responsable des services techniques	Agent de maîtrise principal	0	0	Vacant et poste à supprimer le 1/06/2020	100%
Responsable des services techniques	Technicien	1	1	A compter du 1 ^{er} juin 2020	100%
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	1	Agent actuellement en disponibilité		100%
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique	3	3		100%
Total technique		5	4	0	
TOTAL		11	9	0	